

Lettre #13 En direct des ports



- Direction territoriale de Paris -
Publié le 27 Avril 2020

Gennevilliers

Mise en place d'un plan de stationnement pour les marinières

Durant cette période de confinement, la batellerie professionnelle de fret est autorisée à stationner ses bateaux sur le port de Gennevilliers sur des zones prédéfinies. En darse 4, le Quai à Usage Partagé (ex quai "Pompier") et le stationnement à l'aval du Quai Public en Seine sont soumis à réservation préalable.

Sur la darse 3, il est interdit de stationner sur le Quai C40, hormis ponctuellement pour s'approvisionner en eau ou charger / décharger son véhicule. Le stationnement est également interdit sur le Quai Public en Seine, hormis pour les bateaux opérant un chargement ou un déchargement dans le cadre d'une autorisation délivrée par Ports de Paris. Enfin, un service de collecte de déchets (huileux, graisseux, ménager en tri sélectif) est disponible en fond de darse 3.

Pour toute demande de stationnement, pour toute question, ou pour toute urgence (incident, pollution, ...), vous pouvez contacter le PC Sécurité du port de Gennevilliers (7j/7, 24h/24) : 01.46.13.98.98.

Paris - Seine

Deux nouveaux bateaux électro-solaires sur la Seine !

□

La compagnie Green River Cruises va compléter son armada par deux nouveaux bateaux équipés de moteurs électriques alimentés par des panneaux solaires. Conçus par la société française Suwave, leur design permet une consommation d'énergie réduite pendant la navigation. Ces bateaux permettront d'offrir des croisières sur la Seine plus propres et plus silencieuses, avec pour chacun une capacité de 12 passagers. Un bel exemple de la capacité d'innovation des compagnies maritimes et fluviales !

Seine-amont

Port de Corbeil : un atelier végétalisation & paysages avec les riverains

Le 27 février dernier s'est tenue une réunion publique sur le port de Corbeil. Les travaux de cette réunion ont porté sur l'amélioration de la végétalisation et du paysage du port en cours de réaménagement, notamment l'emplacement des arbres à planter sans obstruer les vues sur la Seine. Cet atelier a réuni une trentaine de riverains et associations, l'architecte-conseil - cabinet Urbicus, et l'entreprise de travaux d'espaces verts - ID Verde et Ports de Paris. Un échange constructif s'est tenu et sur la base des résultats de cette concertation, un nouveau plan de plantations a été produit par Urbicus.

Seine-aval

Report de l'enquête publique du projet Port Seine Métropole Ouest

Après plusieurs mois d'instruction administrative des dossiers réglementaires, l'enquête publique unique du projet Port Seine Métropole Ouest devait se tenir du 16 avril au 30 mai 2020. Compte-tenu de la situation d'urgence sanitaire, les échanges avec la préfecture et la commission d'enquête ont rapidement conclu en faveur d'un report de l'enquête publique. L'horizon prévisible de ce report se situe à l'automne 2020 mais il dépendra aussi de la date du deuxième tour des élections municipales dont l'échéance n'est pas encore connue. Étape particulièrement importante pour le projet, cette enquête publique consiste à mettre à disposition du public les dossiers des premières demandes

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/paris/lettre-13-en-direct-des-ports>

□ d'autorisations à savoir la Déclaration d'Utilité Publique, l'Autorisation Environnementale Unique, la création de la ZAC, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et l'enquête parcellaire. Ces autorisations sont parmi celles indispensables afin de pouvoir commencer les travaux de construction du futur port.